



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général

Paris, le **15 MAI 2020**

*Direction des ressources humaines  
Service du développement professionnel et des conditions de travail  
Sous-direction du recrutement et des mobilités  
Bureau des mobilités et des recrutements interministériels*

Monsieur le secrétaire général,

Par courrier en date du 17 avril 2020, vous m'avez saisi au sujet de la représentation des IIM par le SNIIM lors des procédures de mobilité aux MTES et MCTRCT et me demandez un accès à la plateforme numérique permettant aux organisations syndicales de faire remonter les cas signalés, tel que cela est prévu dans les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité de notre pôle ministériel.

Je vous invite à désigner jusqu'à cinq représentants de votre organisation syndicale qui seront habilités à déposer un signalement sur la plateforme et à transmettre le nom et l'adresse mél de ces représentants à la BALU du bureau des mobilités et des recrutements interministériels (SG/DRH/D/RM2) : [rm2.d.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:rm2.d.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr).

Je vous remercie de bien vouloir noter que l'accès à la plate-forme n'est possible qu'avec une connexion Cerbère. Il est donc indispensable que les personnes désignées s'identifient avec une adresse mail cerbérisée.

Dès réception des noms de vos représentants, mes services leur transmettront un mode opératoire pour saisir les informations dans la plateforme. Dans cette attente, ils restent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Jacques CLÉMENT

Directeur des ressources humaines

**Monsieur Patrice Liogier  
Secrétaire général SNIIM  
Direction Générale des Entreprises  
67 rue Barbès  
BP 80001 94201 Ivry-sur-Seine Cedex**